

**Relevé de conclusions de la séance
22 mai 2007**

Co-Présidents: Rémy LANDAIS ; Caroline ROBUCHON PAIN

Membres : Noëlle AIRAULT ; Cyril CAFFIAUX ; Solange CHARLOT ; Gilles DESCOMBES ; Marie-Noëlle DEHAY ; Jean DELRIEU ; Alain HENRION ; Nicole IZORE HOUCHE ; Pascal LEFEVRE ; Annie LEQUILBEC ; Alain METAYER ; David OLIVIER ; Jean Pierre OLIVIER ; René PAPET ; Bernard POLY ; Monique PETORIN ; Yannick PRUNIER ; Claude STEPHAN ; Marc THEBAULT ; Gérard VAILLANT.

Service Vie Participative : Robin DEGREMONT;; Anne-Cécile RESCOURIO

Intervenants : Michel GENDREAU, Adjoint au Maire chargé de la voirie et Sébastien DUGLEUX, responsable du bureau d'études Espaces verts.

Excusé(e)s : Claude ALBERGE ; Liliane DUBIN ; Patricia FUSTER ; Dominique GRUGET ; Rose Marie NIETO ; Daniel ROUYEZ .

Pouvoirs : Daniel ROUYEZ donne pouvoir à Monique PETORIN ; Patricia FUSTER donne pouvoir à Bernard POLY

Public : 25 personnes

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la dernière séance
- Compte rendu des commissions
- ↳ Espaces verts : présentation du projet d'aménagement des abords du lavoir de Surimeau
- ↳ Voirie : présentation du projet de sécurisation de la rue A.Bollée
- Proposition de financement

Compte tenu de l'importance de l'ordre du jour, cette séance s'est tenue en 2 parties : un compte rendu distinct est rédigé pour chacune d'entre elles.

Rappel de la séance : Financements votés.

- Participation au projet des fresques : 2000 euros
- Ecole maternelle des Brizeaux : Financement de 2 portails: 4500 euros
- Ecole élémentaire des Brizeaux : Financement de buts de hand ball et de panneaux de basket : 6000 euros
- Ecole maternelle P de Coubertin : Financement de vélos et patinettes 2333 euros
- Ecole élémentaire P de Coubertin : Financement d'équipements sportifs : 2625.29 euros
- Route de Chauray/ avenue de Paris : financement de l'aménagement paysager de l'aire de retournement : 12500 euros

Ouverture de la séance : 18 h 35

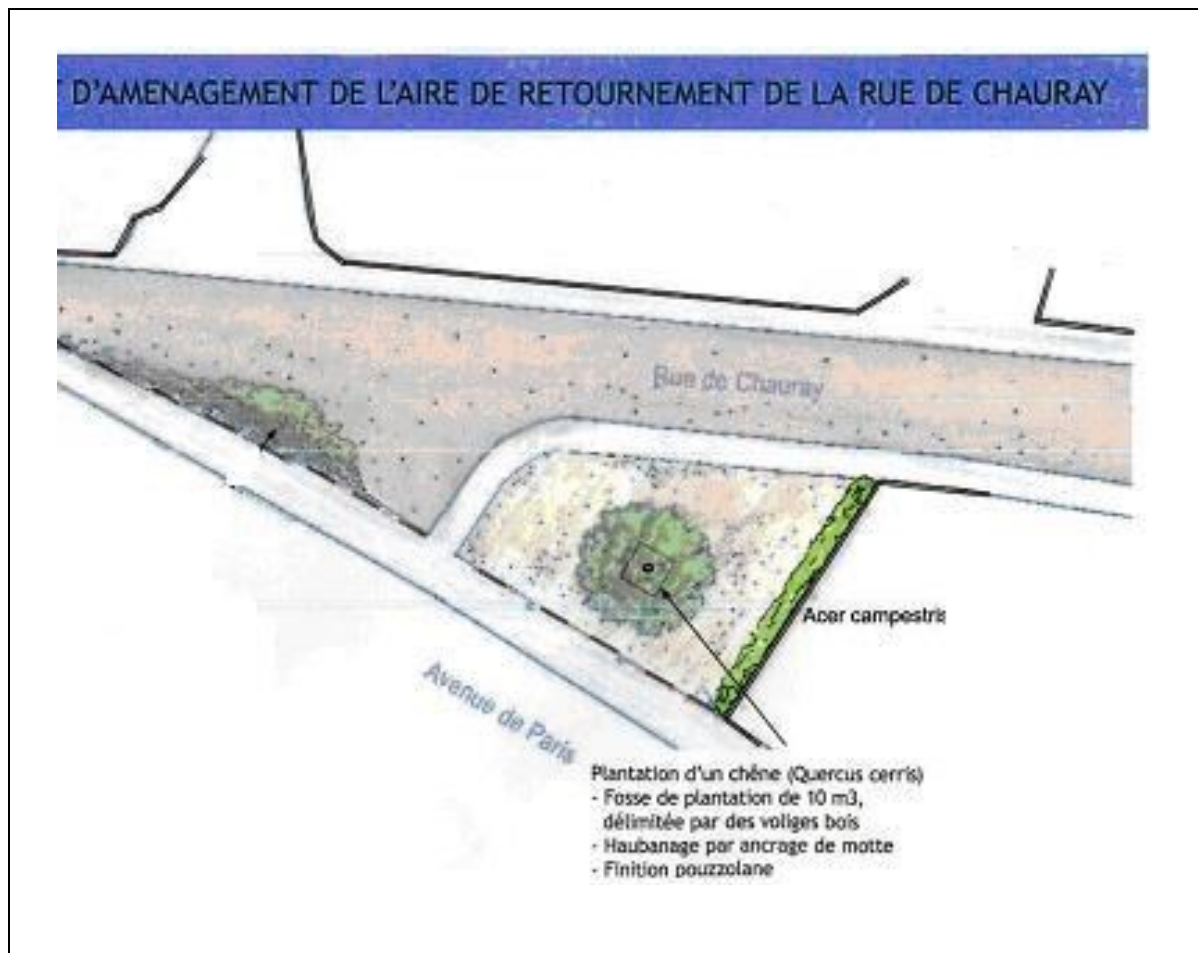
1/ Validation du compte-rendu de la séance du 20 mars 2007

Le compte rendu est validé à l'unanimité.

2/ Compte rendu du travail des commissions :

I / Commission Environnement et Espaces verts

A/ Présentation de la fermeture végétale de la route de Chauray



Ces travaux pourraient débuter à l'automne 2007

Le montant des travaux s'élève à 12 500 euros financé par le conseil de quartier.

Le projet et son financement sont acceptés à l'unanimité.

B/ Présentation du projet d'aménagement des abords du lavoir de Surimeau :

Suite à la restauration du lavoir, les diverses remarques préalablement émises par le conseil de quartier ont été prises en compte pour aboutir à un projet plus naturel, qui s'inscrit dans la continuité du Chemin du III^{ème} millénaire. Le bureau d'étude du service a développé le projet sur la thématique de la lessive.

Diverses espèces à base de saponine autrefois utilisées pour laver, rincer ou raviver les couleurs seront plantées (herbes à Savon, Iris, Aunée, lierre...). Une signalétique explicative

est prévue.

Le projet comporte 3 phases :

- la mise en place d'une aire de pique nique
- l'aménagement des abords
- l'intégration du bassin d'orage dans le site

a) l'aménagement d'une aire de pique nique

L'installation d'une aire de pique nique est prévue dans la zone de prairie naturelle située dans la parcelle en coin.

Cette aire de pique nique doit comporter :

- ↪ 3 tables, posées sur des pierres en moellon calcaire
- ↪ un savonnier : cet arbre de 10 à 12 m de haut, de croissance rapide, formera ombrage sur l'aire.
- ↪ une lisse en bois en bordure de voie, pour sécuriser l'aire
- ↪ des plantations d'herbes à savon et haies d'accompagnement.
- ↪ Installation de porte-vélos et poubelles

b) l'aménagement des abords

L'aspect naturel du site sera préservé. Des plantations de haies viendront cerner l'ensemble du site. Une aire de stationnement (d'une capacité de 5 places) stabilisée est envisagée à proximité du bassin d'orage.

c) intégration du bassin d'orage dans le site

il s'agit de masquer la zone technique par un écran végétal dense toujours avec des plantes à savon. La végétation actuelle sera entièrement intégrée.

Cet aménagement s'inscrit dans la continuité du chemin du III^{ème} millénaire dont le projet prévoyait la création de jardins à thème. Celui-ci en serait le premier.

Une signalétique explicative des palettes végétales peut être envisagée, et pourquoi pas par la suite déclinée sous forme papier pour les écoles.

Le coût de cet aménagement est évalué à 60 000 euros. Les travaux pourraient commencer, selon les validations, à la fin de l'automne 2007.

Bien que le conseil ne soit pas sollicité pour le financement, le projet présenté reçoit un avis très favorable.

II / Commission Voirie

A/ Rue Amédée Bollée :

Les riverains de la rue Amédée Bollée, inquiets de la vitesse excessive des véhicules dans leur rue, demandent l'intervention des services municipaux: le projet prévoit de réguler la vitesse en créant du stationnement alternatif sur toute la longueur de la rue et l'installation d'îlots en béton à hauteur des numéros suivants : 6, 19, en face du 21, 25, 28, 33, 36 et 39. Dans le virage une série de balisettes pourrait être posée. Un info quartier sera diffusé auprès des riverains à partir du 15 juin. Ils seront invités à se prononcer avant le 13 juillet. Sous réserve de leur accord, ce projet pourrait être mis en œuvre au cours de l'été.

B/ Autres dossiers (cf compte rendu de la commission voirie du 7 février)

- rue de Sablières : La commission souhaite rencontrer le service voirie afin d'apporter quelques améliorations au projet proposé.
- Rue du Maréchal Leclerc : demande de chiffrage de l'achat d'un lamapadaire 2 têtes, à poser à l'angle de la rue des Justices et la route de Cherveux.

- Rue d'Antes : la commission insiste sur l'urgence des travaux de réfection de l'enrobé.
- Route de Chauray : demande d'installation d'une lisse en bois au niveau de la maison en saillie, afin de protéger le cheminement piétons.

3/ Propositions de financement

- Financement des fresques représentant les droits de l'enfant. Une fresque sera installée sur l'ensemble des 9 quartiers de la Ville. La commission communication devra proposer des lieux susceptibles de pouvoir accueillir la fresque du quartier Nord. Coût: 2000 euros. Dépense acceptée à l'unanimité
- Pour les écoles : Toutes les écoles du quartier ont bénéficié des crédits du conseil de quartier, hormis le groupe scolaire Pierre de Coubertin. Le bureau propose donc de rééquilibrer les dépenses sur l'ensemble des écoles. Les financements proposés sont les suivants :
 - ⇒ Portails pour la cour de la maternelle école des Brizeaux (1 portail de 3 mètres à 2 vantaux et 1 portail de 2 m à 2 vantaux : fourniture et pose : 4500 euros)
 - ⇒ Proposition d'achat de buts de hands et 2 panneaux de basket à installer dans la cour de l'école des Brizeaux, + marquage au sol : 6 000 euros
 - ⇒ Achats de vélos et patinettes pour l'école maternelle P. de Coubertin : 2333 euros
 - ⇒ Achat de matériel sportif pour l'école élémentaire Pierre de Coubertin (tremplaine, espalier, tapis de sécurité et play tunnel) 2625,29 euros

Toutes ces dépenses sont acceptées à l'unanimité

Fin de la première partie 19h 50